

C'est également à cause des rappels au Règlement puérils de l'honorable député de Sainte-Marie que la Chambre ne pourra se prononcer sur la question.

Voici le point de vue que je tiens à exprimer, bien qu'il ne me reste que quelques minutes.

Monsieur le président, l'honorable député de Sainte-Marie a établi tout à l'heure une fausse comparaison en disant qu'il devait y avoir une analogie entre la question dont nous traitons à l'heure actuelle et le bill ayant trait à Air-Canada.

Si, de concert avec tous les autres partis, la question d'Air-Canada a été tranchée avec la plus grande désinvolture, sans aucune opposition, c'est parce qu'il s'agissait là d'un principe supérieur, c'est-à-dire le principe auquel tous les citoyens canadiens de bonne volonté adhèrent: la consécration du bilinguisme dans notre pays.

C'est pour cette raison que la question d'Air-Canada a été adoptée avec la plus grande rapidité et la plus grande facilité qui soit.

L'honorable député de Villeneuve disait tout à l'heure: peu importe la manière dont les provinces organiseront leurs loteries, il ne nous appartient pas à nous, députés fédéraux, de s'occuper de la question.

Or, je tiens d'abord à faire remarquer à l'honorable député de Villeneuve que le Code criminel est de juridiction fédérale...

M. Caouette: Amendez-le!

M. Choquette: Lorsqu'il s'agit d'amender le Code criminel, n'importe quel député a non seulement le droit mais le devoir spécifique et impérieux de savoir de quelle manière le Code criminel doit être amendé.

Et pour répondre à l'honorable député...

M. Caouette: Monsieur l'Orateur...

M. Choquette: Monsieur le président, je voudrais terminer mes observations...

M. Caouette: Il est six heures!

(Traduction)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! Comme il est six heures, je dois informer la Chambre que l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est écoulée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Pourrions-nous accorder le dernier mot au leader adjoint de la Chambre? Lundi et mardi, la Chambre se formera-t-elle en comité des subsides?

L'hon. M. MacNaught: Lundi et mardi, on présentera une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)